

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un juillet à dix-neuf heures,

Nombre de Membres :

le Conseil Municipal de la COMMUNE DE CHAMPAGNE-EN-VALROMEY,

En exercice 13

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Claude JUILLET, Maire

Présents 08

Votants 12

Date de convocation : 25 juillet 2023.

Présents : Madame Valérie TOURNEMINE, Messieurs Claude JUILLET, Dominique CHARVET, Bernard GINESTE, Philippe HAMEL, Ralf MEUSER, Jean MOCHON, Daniel SOULIERS, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés : Madame Nadège MAZUYT qui donne pouvoir à Monsieur Jean MOCHON
Madame Bernadette ELGER qui donne pouvoir à Monsieur Claude JUILLET
Monsieur Christophe MICHAILLE qui donne pouvoir à Monsieur Daniel SOULIERS
Monsieur Mathias RICHARD qui donne pouvoir à Monsieur Dominique CHARVET

Absente : Madame Priscilla GORREL

Secrétaire de Séance : Monsieur Ralf MEUSER

Objet : Proposition de mise en place d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) sur la commune de VALROMEY-sur-SERAN

Monsieur le maire expose au conseil municipal que l'Union départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain souhaite engager une procédure de modification de la servitude de protection du monument historique de l'Eglise de Luthézieu à Valromey-sur-Séran débordant sur la commune de Champagne-en-Valromey et donne lecture d'une proposition de mise en œuvre d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) établie sous forme d'une notice explicative, accompagné d'une carte légendée présentant le nouveau périmètre.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des différents documents et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Donne son accord et valide la proposition établie par l'Union départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain,
- ✓ Charge le maire de faire toute démarche nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou Notifié le :

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Claude JUILLET

